

## Assemblée générale extraordinaire et ordinaire du District de l'Hérault de Football

**Samedi 12 Juin à 10H à Valras Plage**



**Jedi 27 mai 2021**

## SOMMAIRE

---

L'ACTU DE LA SEMAINE .....	3
PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION .....	9
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE COMMUNICATION .....	11
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE .....	15
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES.....	21



Mise en page : Morgan Billaut

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 04 67 15 94 40

**District de l'Hérault de Football**

66 Esplanade de l'Égalité  
ZAC Pierresvives  
BP 7250  
34086 Montpellier Cedex 4

## L'ACTU DE LA SEMAINE

### CHALLENGE DE L'AMITIE U15-U17



Suite aux dernières décisions gouvernementales du 12 mai 2021 qui autorise la reprise de pratique avec contact pour les mineurs seulement, la Commission de la Pratique Sportive du District en partenariat avec Hérault Sport propose aux clubs une reprise sous la forme d'un challenge pour les catégories U15 et U17 dans la période du 29/05 au 26/06/2021.

Cette pratique de type « amicale » permettra d'organiser une phase finale regroupant 2 ou 4 équipes.

De manière générale, pour s'affranchir du nombre d'équipes par poule, il a été fait le choix d'utiliser le principe de l'échiquier sur 4 journées, puis d'organiser une journée « finale ».

Les clubs engagent leur(s) équipe(s) (**sans frais**) au plus tard le vendredi 21 mai 2021 à 12h.

Après clôture des inscriptions, détails des catégories :

- U17 D1, D2 et D3 : 1 poule pour chaque division
- U15 D1 et D3 : 2 poules pour chaque division
- U15 D2 : 1 poule

Les finales auront lieu le 26 juin 2021, sur un site unique.

#### **PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE L'ÉCHIQUIER POUR LE FOOTBALL.**

Quel que soit le nombre d'équipe dans une poule, le système permet de, au bout de 4 journées, faire ressortir les meilleures équipes. Les équipes se rencontrent sur 4 tours (journées).

Deux équipes ne peuvent pas se rencontrer plus d'une fois.

Si le nombre d'équipe est impair, alors il y aura un exempt à chaque journée. Il lui sera comptabilisé une victoire à 3 points et 3 buts à 0.

Un classement au point est calculé à chaque journée. A partir du 2<sup>ème</sup> tour, le classement est calculé par l'addition des points du dernier tour joué et des points des tours précédents.

Au 2<sup>nd</sup> tour, les matchs sont déterminés par le classement du tour précédent soit :

- 1<sup>ère</sup> du classement contre 2<sup>nde</sup>
- 3<sup>ème</sup> du classement contre 4<sup>ème</sup>
- 5<sup>ème</sup> du classement contre 6<sup>ème</sup>

- 7<sup>ème</sup> du classement contre 8<sup>ème</sup>

A partir de la 3<sup>ème</sup> journée, le principe de l'ordre des matchs est identique à celui du 2<sup>nd</sup> tour. Dans le cas, où 2 équipes se sont déjà rencontrées dans un tour précédent, il faut décaler l'organisation des matchs de la manière suivante :

Si les 1<sup>ère</sup> /2<sup>nde</sup> équipes se sont déjà rencontrées, décaler 1<sup>ère</sup> /3<sup>ème</sup> et ainsi de suite. La même logique prévaut pour tous les autres matchs pour conserver le principe d'équilibre entre les adversaires (les équipes de haut de tableau se rencontrent entre elles et les équipes plus faibles rencontrent au plus des adversaires de niveau immédiatement supérieur).

Le classement final est calculé à l'issue de la 4<sup>ème</sup> journée suivant les mêmes règles que les tours précédents.

A chaque journée il faut une équipe victorieuse, une épreuve de tir au but (5 tirs) départagera les équipes.

### **LES FINALES**

Pour les divisions constituées de 2 poules, une demi-finale d'une durée de 40mn ou 45mn sera organisée entre le 1<sup>er</sup> d'une poule et le 2<sup>nd</sup> de l'autre poule puis une finale avec les vainqueurs des demi-finales. Une petite finale sera organisée avec les perdants des demi-finales

Pour les divisions constituées de 1 poule, une finale d'une durée de 2\*40mn(U15) ou 2\*45mn (U17) sera organisée entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> de la poule.

### **Pièces Jointes :**

Le Règlement

La Feuille de match à utiliser

Les Poules U15

Les Feuilles de suivis et de planification des rencontres par catégories et par divisions

Il est demandé aux clubs d'informer au plus tôt le District (par e-mail à [competitions@herault.fff.fr](mailto:competitions@herault.fff.fr)) des lieux et horaires des rencontres et bien sûr de renvoyer la feuille de match dès la fin de la rencontre pour planifier le tour suivant.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter le service compétitions

Nous vous remercions de votre implication

Mazouz Belgharbi, président de la Commission des Pratiques Sportives.

NB : pour trouver ce challenge une sous rubrique est créée sur le site Internet dans Compétitions – Plateaux

Les pièces jointes sur [le lien ici](#).

---

**PROCES-VERBAL DU COMITE EXECUTIF DE LA FFF 06/05/2021**

---



Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,

Nous vous adressons le Procès-Verbal du Comité Exécutif de la FFF qui s'est tenu le 6 mai dernier.

Le Comité de Direction du District a pris note des « Décisions relatives aux conséquences de la « saison blanche » sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux » pour travailler en commissions départementales et, en particulier, sur les futurs calendriers et championnats.

Nous reviendrons au plus vite vers vous.

Cordialement,

[Le PV est sur cette page](#)

Le Comité de Direction

---

**PRESENTATION PLATEFORME E-TEAMSPORT JEUDI 27/05 A 18H**

---



Dans le cadre de l'accompagnement à la professionnalisation des structures du Mouvement Sportif, le CROS Occitanie (en collaboration avec 1 CDOS et 3 CROS) a développé une plateforme de [gestion](#) des ressources humaines en ligne.

Une session de présentation de l'outil en visioconférence se déroule le Jeudi 27 mai à 18h00 en utilisant Zoom 👉 <https://bit.ly/3tjtewg>

Le CROS Occitanie demande de s'inscrire en amont 👉 <https://bit.ly/3daHPVg>

Merci de votre participation

---

**ENGAGEMENT ET REUNION D'INFORMATION BEACH SOCCER**

---



**Les équipes de Beach Soccer peuvent dès à présent envoyer leurs engagements !  
Pour ce faire, vous trouverez ci-dessous la fiche à remplir et renvoyer au District avant le 30 mai 2021.**

Notez qu'une réunion d'information avec les clubs aura lieu le mardi 1er juin.

[Fiche d'inscription](#)

---

**MISE A JOUR DES MESURES SANITAIRES APPLICABLES A PARTIR DU 19 MAI**

---



Le Ministère des Sports communique le tableau récapitulatif des décisions sanitaires liées au sport à partir du 19 mai :

- ✓ Pratique avec contact autorisée pour les mineurs (entraînements et compétitions) dans le respect des protocoles en vigueur.
- ✓ Pratique sans contact maintenue pour les majeurs dans le respect des protocoles en vigueur.

Au fil de l'eau, les documents reçus sont en pièces jointes :

Protocole Sanitaire Evènements Sports Espace Public

Fiche Sanitaire Retour Public Sports

Tableau Stratégie de réouverture des ERP et des activités regroupant du public V.110521

La reprise des activités physiques et sportives au 19 mai par la DDSCJS

Guide de Reprise FFF au 19052021

[Les fiches ICI](#)

## TOURNOIS

---



**Chaque club a la possibilité d'organiser un tournoi. Pour se faire, quelques règles à respecter et un document à remplir. Ces tournois, à l'initiative des clubs, doivent toutefois être validés par le District de l'Hérault de Football.**

A retenir, vous devez :

Déposer au moins trente jours avant la manifestation la sollicitation pour l'organisation auprès des services du District. Vous comprendrez toutefois qu'il est souhaitable de connaître au plus tôt vos souhaits afin d'homologuer le tournoi concerné ou, à défaut, vous demander des informations complémentaires. Pour gagner en efficience nous vous proposons donc de nous transmettre vos demandes pour les tournois se déroulant avant le 31 décembre, dès le mois de septembre, et pour les tournois se déroulant avant le 30 juin, dès le mois de janvier.

Télécharger le formulaire

Joindre le règlement du tournoi.

S'assurer de la validation du tournoi auprès des services du District sur la page dédiée.

Pour mémoire vous trouverez ci-dessous la réglementation en vigueur telle que présentée dans nos textes et règlements (article 20 du Règlement Intérieur du District de l'Hérault de Football).

## Article 20 – Tournois et matchs amicaux

### 1 – Tournoi :

Les clubs organisant des tournois regroupant des clubs affiliés à la Fédération Française de Football doivent, trente jours au moins avant la date fixée, solliciter l'autorisation du District pour homologation. A défaut, les clubs en infraction sont passibles d'une sanction fixée par le Comité de Direction. Cette démarche est gratuite mais toute demande doit être accompagnée du règlement de l'épreuve. Ce règlement devra obligatoirement mentionner que les clubs participants auront toujours le droit de se pourvoir en appel devant la Commission d'Appel du District des décisions prises par la commission d'organisation du tournoi. Les cas concernant la discipline sont de la compétence des juridictions du District.

### 2 – Matchs amicaux :

Lors de la conclusion de rencontres amicales, une feuille de match est établie sous la responsabilité de l'organisateur. Tout litige soumis au District doit être appuyé du même droit que celui prévu au Règlement des Compétitions Officielles.

[Les fichiers ici](#)

## PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion en visio-conférence du vendredi 21 Mai 2021

Président : M. David BLATTES

Présents : Mme Meriem FERHAT - MM. Mazouz BELGHARBI - Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Paul GRIMAUD - Didier MAS - Stéphan DE FELICE - Frédéric GROS - Guillaume MAILLE - Guy MICHELIER - Khalid FEKRAOUI- Frédéric CACERES - Yvon ARNAL

Absents excusés : Mme Amandine DOBLAS - MM. Alain NEGRE - Jean-Louis DENIZOT - Olivier SIMORRE

Participent à la réunion : MM. Vincent BOSCH - Alain MASINI

Le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

**Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.**

### I ACTUALITES / DIVERS

#### **Assemblée générale à Valras 12/06/2021 (organisation + ordre du jour)**

La visite de la salle du Palais de la Mer à Valras-Plage et des différentes installations a été effectuée le 20 mai 2021 par Guillaume Mailhe et Joseph Cardoville, en présence de Jean Sasso président du club de Valras-Sérignan et du représentant de la municipalité. Les installations et le matériel mis à disposition sont validés par le Comité de Direction. L'accès au parking de l'Espace Guy Combes, lieu du repas, sera fléché. Le Palais de la Mer où se déroulera l'AG se trouve 150m à droite en sortant du parking.

### II FONCTIONNEMENT/ COMMISSIONS

#### **Postes de missions de service civique pour la saison 2021/2022**

Frédéric Gros propose au CD d'embaucher 8 services civiques. Quatre d'entre eux auront la mission de développer le Programme Educatif Fédéral, deux pour la promotion de la féminisation, un pour le handicap et la santé, le dernier pour les nouvelles pratiques. Le CD donne un avis favorable sur le principe, la décision finale sera prise au cours d'un prochain CD en prenant en compte le cout pour le District.

#### **Embauche d'un (e) apprenti (e) en communication et numérique**

La Commission Communication a fait un état des lieux de la communication et du numérique au District. Pour définir une stratégie et progresser dans les deux domaines Frédéric Gros, président de la commission propose au CD d'embaucher un apprenti en communication et numérique. Il propose une fiche de poste. Le CD donne un avis favorable sur le principe, la décision finale sera prise au cours d'un prochain CD en prenant en compte le cout pour le District.

### III PRATIQUE SPORTIVE

#### **Bilan Mets tes crampons 2.0**

Paul Grimaud rappelle l'historique du projet, rappelle les dangers (addictions) du numérique, et le contenu de l'action qui est proposée aux joueurs des catégories U12 et U13. Mazouz Belgharbi fait le bilan à mi-parcours de l'action qui a remporté un franc succès auprès des jeunes et des dirigeants. Il remercie Hérault Sport pour sa participation active à l'organisation ainsi que les éducateurs et les services civiques.

#### **Challenge de l'Amitié Hérault Sport U15/U17**

Le Comité Exécutif de la F.F.F. du 24 mars 2021 ayant pris la décision d'arrêter définitivement les compétitions départementales, le CD a décidé d'organiser, en partenariat avec Hérault Sport, un challenge programmé

pendant les dates disponibles jusqu'à la fin de la saison. Les mesures sanitaires imposant une pratique sans contact pour les majeurs jusqu'au 9 juin, il a été décidé d'organiser ce challenge pour les catégories U15 et U17 à partir du 19 mai, date à laquelle les contacts étaient autorisés pour les mineurs.

Les inscriptions étant clôturées ce jour, Mazouz Belgharbi donne le nombre d'équipes par catégorie et le système de gestion de la compétition. Pour la phase finale, le District désignera des arbitres officiels et prendra en charge les frais d'arbitrage.

### **Futnet (tennis ballon) et Beach-Soccer**

Le District organise des journées de découvertes du Futnet (tennis ballon) et du Beach-Soccer pour les catégories U15, U17 ainsi que pour les féminines. Mazouz Belgharbi fait le point sur les inscriptions qui sont en cours, une fiche explicative avec un bulletin d'inscription sont à disposition des clubs sur le site du District. Concernant le Beach-Soccer, Yvon Arnal informe le CD qu'une compétition Séniors aura lieu, le calendrier et les inscriptions vont être finalisées.

### **Tournois clubs : Règlements à valider**

- FC Prades 12 et 13/06 : toutes catégories U6 à U13
- RC Védasien 12/06 : U6 à U8 et U6F à U8F, 13/06 : U10 et U10F, 19/06 : U11 et 11F, 20/06 : U12, U13, U12F et U13F
- ASPTT Lunel 20/06 : U17
- R Dockers de Sète 11 et 12/09 : toutes catégories U6 à 13
- La Clermontaise 11, 12 et 13/06 : toutes catégories U6 à U13 et U11 et U13
- OL Midi Lirou 12/06 : U10, U11 et U12

La liste des tournois ci-dessus est soumise au vote : Liste adoptée à l'unanimité.

Il faut rappeler aux clubs concernés qu'il s'agit simplement de la validation du Règlement de leur tournoi, sans l'assurance qu'ils pourront avoir lieu en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

### **Modifications textes réglementaires pour l'AG**

Les différentes modifications aux Statuts, Règlement Intérieur et Règlement des Compétitions sont présentées aux membres du CD pour information avant proposition au vote de l'AG du 12 juin 2021.

## **IV FINANCES**

### **Gratuité des licences dirigeantes et arbitres**

Dans le but de promouvoir le football féminin, il est proposé la gratuité des licences pour les nouvelles dirigeantes et arbitres féminines. Ces dernières n'auront à s'acquitter que la part fédérale et de l'assurance.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

### **Bilan situation financière des clubs**

Le trésorier, Hervé Grammatico, présente la situation financière des clubs au 15 mai 2021. Il ressort de l'analyse des différents graphique et tableaux présentés qu'une grande majorité des clubs du District a un solde créditeur ou nul.

Le Président,  
**David BLATTES**

Le Secrétaire de séance,  
**Joseph CARDOVILLE**

## PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE COMMUNICATION

### Visioconférence du Lundi 3 MAI 2021

Présidence : M Frédéric Gros

Présents : Mme Yvette Dethier - MM Joseph Cardoville – Stéphane Ségura – Alain Crach – Alain Huc – Paul Laugier – Jérôme Masson

Excusé : M. Guillaume Maillé

Assistent à la réunion : David Blattes Président du District

Le procès-verbal de la réunion du mardi 22 Février 2021 a été approuvé à l'unanimité.

## Rubriques à l'ordre du jour

### PREAMBULE

Cette réunion avait pour but de reprendre contact avec tous les membres pour préparer au mieux la saison 2021- 2022 . La Commission s'est enrichie de nouveaux membres qui ont rejoint le groupe initial : MM Paul Laugier – Alain Crach et Jérôme Masson.

Les actions déjà entreprises leur ont été présentées : visibilité du site et ajout ou suppression de rubriques avec le souci constant de répondre aux besoins des utilisateurs

### POINTS A L'ORDRE DU JOUR

#### AJOUT D'UNE PAGE « PREHOME » AU SITE DU DISTRICT

La page pré-home est une variante de page d'accueil. Elle a deux fonctions :

- Accueillir le visiteur sur une page très visuelle,
- Donner un accès rapide aux pages importantes du site.

La création de cette page été votée en Comité de Direction (CD) et doit être en place pour la saison prochaine. La volonté également du CD est d'inscrire un **calendrier du District** : sur cet agenda chacun pourra visualiser les missions confiées aux commissions en interne et en externe pour avoir une vision globale de l'activité du District.

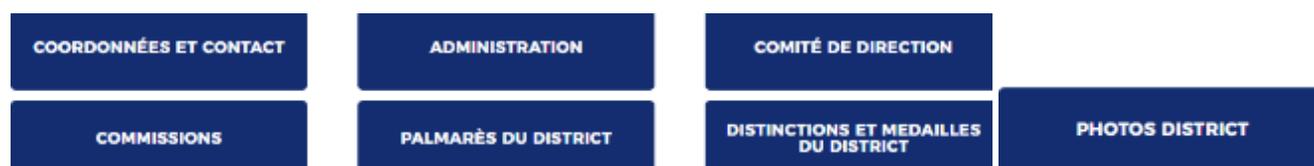
Un autre sujet à l'étude est le comptage de visiteurs sur le site : La Commission se rapprochera des performances de Google Analytics.

#### CONTENU DU SITE

Le site est conçu selon le système de gestion WORDPRESS permettant de le gérer.

Les rubriques et sous-rubriques ont toutes été revues.

Rubrique : District



Rubrique : Compétitions - Plateaux



Dans la rubrique « Compétitions », il serait intéressant que chaque club voit toutes ses compétitions jusqu'aux plateaux.

La Commission du Football d'animation travaille actuellement à intégrer les plateaux U10 – U11 ( lien avec Foot2000) et se rapprochera du gestionnaire du site Gard-Lozère qui a intégré toutes les compétitions de foot 5 et à 8 . Cependant le District de l'Hérault a beaucoup d'équipes à intégrer et il faudra s'assurer que la nouvelle version de Foot2000 permettra de répondre à cette attente.

## Rubrique : Pratiques sportives



## Rubrique : Formations



Ont été rajoutées les formations dispensées par le CDOS ou le CROS .

## Rubrique : Technique



Ont été rajoutées le Programme de Performance Fédéral et les sections sportives scolaires

## Rubrique : Arbitrage



## Rubrique : Clubs



## Rubrique : Documents



NB : Pour les PV, le site conserve un historique sur 6 ans (incompressible).

Problèmes rencontrés sur le site:

- la « rigidité » du site : la maquette est nationale bien qu'il donne à chaque entité la latitude de créer ou supprimer des rubriques . Pour celles qui sont couplées avec FOOT2000 (compétitions) , elles ne peuvent être changées.
- le dimensionnement des images : ce problème devrait être résolu par le module « Médias » de Wordpress qui permet de redimensionner automatiquement les images.
- les images du site : plusieurs sites proposent des banques d'images comme PIXAB. L'idée à venir est de créer ses propres supports « images » à l'avenir.
- la création de sous-rubriques génère automatiquement une page « Actualités » qui devient vite redondante (impossible à changer à ce jour).
- les modifications du site ont été faites en auto-formation donc perfectibles : une formation est nécessaire pour que les salariés du District , le Président de la Commission Communication et le Secrétaire Général du District chargés de mettre en forme les données à faire paraître : Hérault Sports sera sollicité pour acter cette formation .
- L'obsolescence des informations : il ne reste à ce jour sur le site que les données de la saison 2019 -2020

Au vu des modifications déjà enregistrées, le débat porte sur la création d'un plan de communication qui consisterait à définir les variables suivantes :

- Quel est le public visé ou persona ? : au nombre de 6 dans les clubs : le Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier) ainsi que les dirigeants, les éducateurs, les joueurs, les parents, les arbitres.
- Quel est l'objectif de la communication ?
- Quel type de délivrable ? (Réunion, document, photo, vidéo...)
- Avec quelle fréquence de parution de l'info ?
- Qui est propriétaire de l'info ? La cellule n'a pas pour vocation à produire toute l'information, c'est pourquoi il a été demandé à chaque président de commission et au CD de remonter les infos à faire paraître.

**Ce plan de communication défini, il conviendra de réfléchir aux supports (site, Facebook ou Twitter, Instagram.... Et de s'assurer in fine que la communication a bien touché les cibles (d'où l'importance aussi de remplir correctement les acteurs du club sur le site Footclubs.**

Le risque d'un site trop fourni en informations serait de se perdre dans toutes les rubriques et sous-rubriques donc il conviendrait de ne publier que ce qui a un sens pour les interlocuteurs. A ce jour, la communication reste purement descendante : on n'est pas dans cette structure de communication.

## **LE JOURNAL OFFICIEL**

Le CD souhaite le conserver (document papier) mais avec une nouvelle mouture.

Actuellement, tous les PV des commissions sont des documents Word présentés avec le même formalisme.

Pour améliorer la présentation et le rendre plus attrayant, il a été proposé de se rapprocher du site « CANVA » qui est un outil de « com » multifonctionnel, avec des possibilités de mettre en ligne des présentations plus originales, de l'infographie sur Instagram ou Facebook, de faire des affiches ou de créer des logos. Il permet également de mettre en place du marketing gratuitement (voir site : [https://www.canva.com/fr\\_fr/](https://www.canva.com/fr_fr/)).

D'autres questions sont soulevées :

- B0 et PV : pourquoi deux sources d'information ? L'idée serait de mettre en dernière page des liens interactifs vers les PV pour que chacun selon ses besoins puissent aller les consulter.
- Le besoin de « papier » reste encore très présent dans les clubs. La difficulté principale est l'appropriation du numérique ou comment arriver à travailler ensemble entre une génération peu formée au numérique et la nouvelle génération plus à même de se servir des outils sans laisser personne au bord du chemin.
- Hérault Sports, partenaire du District, est labellisé **Point d'Accès Numérique Associatif (PANA)**. Il propose un accompagnement pour s'acculturer au numérique (se l'approprier et l'utiliser). Le District s'est déjà rapproché de ce service qui a déjà mis en place des ateliers de présentation et d'acculturation sur le sport et le numérique.

**INTERLOCUTEURS DE TERRITOIRE**

Le Président du District a demandé que le District soit plus proche du territoire et des clubs qui y sont implantés. Les membres du CD vont aller sur le terrain pour rencontrer ces clubs. Chaque binôme aura la responsabilité d'une vingtaine de clubs. Sur une carte interactive chaque club connaîtra son interlocuteur.

Pour apporter des réponses aux questions soulevées, cet interlocuteur qui donnera la réponse, ou orientera vers le point d'entrée officiel du District - [secretariat@herault.fff.fr](mailto:secretariat@herault.fff.fr) lequel relaiera l'info vers la Commission compétente. La réponse se fera dans un délai maximum de 72 heures (sauf urgence pour un match à venir par exemple).

**MAGAZINE**

Le District éditera périodiquement un magazine de communication (comme celui de la Ligue par exemple). Il donnera la parole à un éducateur, un président, un joueur ou à l'organisateur d'un événement, etc ... : l'intérêt est de voir la dynamique du football sur notre territoire.

Il faudra régler le problème de la collecte des infos : photos, vidéo ...

**CONCLUSION**

En vue de la prochaine réunion, Frédéric Gros reprendra contact avec les membres de la Commission pour que chacun réfléchisse sur un domaine particulier à améliorer dans le cadre de la Communication.

La séance est levée à 20H15.

**Le Président,**  
Frédéric GROS

**La Secrétaire,**  
Yvette DETHIER

## PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

### SECTION SENIORS

Réunion du mardi 18 mai 2021

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Bernard Guiraudou – M. Mazouz Belgharbi, Président de la Commission de la Pratique Sportive**

Excusés : **MM. Patrick Langenfeld – Bruno Lefevre – Sylvain Sanna**

Assiste à la réunion : **M<sup>me</sup> Isabelle Malartic**, permanente du District

**Le procès-verbal de la réunion du 16 mars 2021 a été approuvé à l'unanimité.**

**Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.**

### CHAMPIONNATS SENIORS SAISON 2021-2022

La Commission communique ci-dessous un extrait du procès-verbal du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football du 6 mai 2021 relatif aux compétitions Seniors pour la saison 2021-2022, mis en ligne sur le site et adressé par mail aux clubs héraultais le 15 mai 2021.

V. Affaires juridiques

....

5) Décision relative aux conséquences de la « saison blanche » sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux

Vu les Statuts et les Règlements Généraux de la F.F.F.,

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football,

Rappelle que lors de sa réunion du 24 mars 2021, il a décidé de prononcer l'arrêt définitif des compétitions de la saison 2020/2021 (à l'exception de certaines compétitions, expressément listées dans sa décision) et d'acter le fait qu'il n'y aurait donc ni accessions ni relégations pour la saison en cours, dans les championnats concernés par cette décision de « saison blanche »,

Rappelle qu'il avait indiqué que les différents impacts de cette décision, notamment au regard des questions qui peuvent se poser sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux, seraient abordés ultérieurement,

Précise que ce sujet a alors été discuté dans le cadre de groupes de travail au cours des dernières semaines, lesquels ont transmis au Comité Exécutif un certain nombre de propositions ou préconisations sur les différents thèmes qui avaient été identifiés,

Considérant en conséquence que le Comité Exécutif adopte les décisions suivantes, qui s'appliquent aux championnats arrêtés en 2020/2021, classées ci-après de manière thématique,

Considérant toutefois que le Comité Exécutif statuera ultérieurement sur la thématique « Compétitions » dans les championnats de National 1 / National 2, D1 féminine / D2 féminine et D1 Futsal / D2 futsal,

Compétitions

➤ 1. Composition des championnats

La décision de saison blanche implique que la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021 sous réserve des points 2 et 4 ci-dessous.

Il est toutefois précisé que si une équipe a fait l'objet en 2020/2021 d'une décision remettant en cause, pour quelque motif que ce soit, son maintien dans la poule (notamment : forfait général, mise hors compétitions,

exclusion, rétrogradation...etc.), alors cette décision devra être appliquée et l'équipe en question repartira donc en 2021/2022, a minima, dans la division immédiatement inférieure à celle dans laquelle elle évoluait en saison 2020/2021.

➤ 2. Vacances

Dans le cas où il existera des places vacantes au sein d'un groupe, pour quelque motif que ce soit (équipe qui ne se réengage pas, équipe rétrogradée pour raison administrative ou disciplinaire...etc.), il y aura lieu, sauf dans la situation visée à la fin du point 3 ci-dessous, d'appliquer les règles en matière de vacance prévues dans les textes de l'instance concernée, en se fondant sur le classement final de la saison 2019/2020.

➤ 3. Retour à la structure initiale des championnats

En raison de l'application de la règle « toutes les montées / une seule descente » fixée la saison dernière par le Comité Exécutif (réunion du 16 avril 2020) pour les championnats de Ligues et Districts, la plupart des Ligues et des Districts avaient prévu de faire le nécessaire, à la fin de la saison 2020/2021, pour retrouver la structure initiale de leurs championnats en 2021/2022.

Cela devra finalement être mis en oeuvre à la fin de la saison 2021/2022, après décision du Comité de Direction de l'instance concernée, en vue d'un retour à la structure initiale des championnats en 2022/2023.

Toutefois, si l'instance concernée constate une ou plusieurs vacances au sein d'un championnat et que le fait de ne pas combler cette ou ces vacances lui permet de retrouver la structure initiale de ce championnat dès le début de la saison 2021/2022, il appartient à son Comité de Direction de déroger aux règles en matière de vacance prévues dans ses textes, dans cette situation uniquement, afin de permettre un retour immédiat à la structure initiale.

➤ 4. Championnats générationnels

En ce qui concerne la composition des championnats générationnels pour la saison 2021/2022, compte-tenu de la grande diversité des situations dans l'ensemble des territoires, le Comité Exécutif laisse la liberté à chaque instance, via son Comité de Direction ou le cas échéant par son Assemblée Générale, de prendre la décision qui lui paraîtra la plus adaptée à sa situation, qui pourra notamment consister à permettre de faire un glissement générationnel en fonction de la pyramide des championnats et permettre de modifier, lorsque cela s'avère indispensable, le format de la compétition, voire, le cas échéant, les critères de sélection des équipes participant au championnat concerné.

Il est précisé que tous les championnats de jeunes qui ne sont pas générationnels restent bien entendu soumis à la règle définie au point 1 ci-avant, à savoir repartir en 2021/2022 avec la même composition des championnats qu'en 2020/2021.

En appliquant les directives F.F.F., sous réserve des procédures en cours ainsi que des éventuels recours, la Commission des compétitions Seniors a établi les championnats Seniors pour la saison 2021-2022, en attente de validation par la Comité Directeur du District de l'Hérault de Football.

**Cette liste, publiée à titre INDICATIF est établie :**

- **sous réserve d'éventuelles procédures en cours ou décisions des instances du football (nationales, régionales ou départementales), et ne saurait constituer pour les équipes mentionnées un droit acquis à la participation aux compétitions concernées,**
- sous réserve des engagements des clubs et de la conformité de leur terrain pour évoluer dans leur championnat la saison prochaine,
- sous réserve de régularisation de leur situation financière (cf. Art. 29 des Règlements Généraux FFF) et sous réserve du paiement de l'engagement.

La liste définitive sera soumise ultérieurement à l'approbation des membres du Comité de Direction du District de l'Hérault de Football.

Les clubs devront confirmer les engagements de leurs équipes en championnats et Coupe **désormais via FOOTCLUBS** (tout comme ils ont l'habitude de procéder pour l'inscription en Coupe de France dont la date limite des engagements est le 15 juin 2021), c'est-à-dire « accord » ou « refus » à notifier dans les meilleurs délais dès que les pré-engagements seront diffusés sur FOOTCLUBS.

## D1

AGDE RCO 2  
CORNEILHAN LIGNAN 1  
FLORENSAC PINET 1  
LA PEYRADE OL 1  
LATTES AS 2  
LAVERUNE FC 1  
LESPIGNAN VENDRES FC 1  
PUISSALICON MAGA 1  
ST CLEMENT MONT 2  
ST GELY FESC 1  
ST THIBERY SC 1  
VALRAS SERIGNAN FCO 1  
**12 ÉQUIPES**

## D2

### POULE A

CASTELNAU CRES FC 2  
COURNONTERRAL 1  
GIGEAN R S 1  
JACOU CLAPIERS F.A. 1  
JUVIGNAC AS 1  
M. ATLAS PAILLADE 2  
M. INTER AS 1  
MAUGUIO CARNON US 2  
SETE OLYMPIQUE FC 1  
ST MATHIEU AS 1  
SUSSARGUES FC 1  
PALAVAS CE 2  
**12 ÉQUIPES**

### POULE B

ALIGNAN AC 1  
ASPIRAN FC 1  
CANET AS 1  
CAZOULS MAR MAU 1  
CLERMONTAISE 2  
ES PAULHANPEZENAS AV 1  
GRAND ORB FOOT ES 1  
M. ARCEAUX 2  
M. PETIT BARD FC 2  
MONTARNAUD AS 2  
PUISSALICON MAGA 2  
ROC SOCIAL SETE 1

S. POINTE COURTE 1  
**13 ÉQUIPES**

**TOTAL : 25 ÉQUIPES**

### D3

#### POULE A

BAILL ST BRES VALER 2  
CASTRIES AVEN 1  
JACOU CLAPIERS F.A. 2  
LUNEL GC 2  
M. LEMASSON RC 1

**LA GRANDE MOTTE AS 1\***

PEROLS ES 2  
PRADES LEZ FC 1  
ST GELY FESC 2  
TEYRAN ASP 1  
VALERGUES AS 1  
VENDARGUES PI 2

**12 ÉQUIPES**

**LA GRANDE MOTTE AS 1, meilleure 3<sup>ème</sup> de D4 à l'issue de la saison 2019-2020 remplace MONTP ATHLETIC SPORT 1, rétrogradée en D4 pour la saison 2021-2022, suite au forfait général de l'équipe en D3, notifié par mail le 20 septembre 2020, avant l'arrêt des championnats de la saison 2020-2021**

Quotient des équipes classées 3<sup>èmes</sup> de D4 à l'issue de la saison 2019-2020 :

<b>LA GRANDE MOTTE AS 1</b>	<b>2,357</b>
CANET AS 2	2,33
ST CLEMENT MONT 3	2,214
ST THIBERY SC 2	1,846

#### POULE B

CŒUR HERAULT ES 1  
GRABELS US 1  
JUVIGNAC AS 2  
LAVERUNE FC 2  
LE POUGET VENDEMIAN 1  
M. CELLENEUVE 1  
M. PAILLADE MERCURE 1  
MONTAGNAC US 2  
MONTPEYROUX FC 1  
NEZIGNAN ES 1  
PIGNAN AS 2  
ST ANDRE SANGONIS OL 2

**12 ÉQUIPES**

#### POULE C

BALARUC STADE 2  
BOUZIGUES LOUP 1  
FLORENSAC PINET 2  
LA PEYRADE OL 2  
M. ST MARTIN AS 1  
MARSEILLAN CS 1  
MAURIN FC 1  
MEZE STADE FC 2  
MIREVAL AS 1  
POUSSAN CA 1  
ROC SOCIAL SETE 2  
ST JEAN VEDAS 2

**12 ÉQUIPES****POULE D**

BESSAN AS 1  
BOUJAN FC 1  
CERS PORTIRAGNES SC 2  
LAMALOU FC 1  
LESPIGNAN VENDRES FC 2  
MIDI LIROU CAPESTANG 1  
PUIMISSON AS 1  
SUD HERAULT FO 2  
THONGUE ET LIBRON FC 1  
U.S. BEZIERS 2  
VALRAS SERIGNAN FCO 2  
VIASSOIS FCO 1

**12 ÉQUIPES****TOTAL : 48 ÉQUIPES****D4****POULE A**

ASPTT LUNEL 1  
ASPTT MONTPELLIER 1  
JACOU CLAPIERS F.A. 3  
LUNEL US 1  
M. CELLENEUVE 2  
MAUGUIO CARNON US 3  
**MONTP ATHLETIC SPORT 1**  
PRADES LEZ FC 2  
ST MARTIN LONDRES US 1  
SUSSARGUES FC 2

**10 ÉQUIPES**

**MONTP ATHLETIC SPORT 1 est rétrogradée en D4 pour la saison 2021-2022, suite au forfait général de l'équipe en D3, notifié par mail le 20 septembre 2020, avant l'arrêt des championnats de la saison 2020-2021 et remplace LA GRANDE MOTTES AS 1 qui a accédé en D3 (voir plus haut).**

**POULE B**

ALIGNAN AC 2  
ANIANE SO 1

ARSENAL CROIX ARGENT 1  
ASPIRAN FC 2  
BESSAN AS 2  
CANET AS 2  
ES PAULHAPEZENAS AV 2  
MONTBLANC SF 1  
ST PARGOIRE FC 1  
VILLEVEYRAC US 1

**10 ÉQUIPES****POULE C****BASSES CEVENNES 1**

COURNONTERRAL 2  
FABREGUES AS 3  
M. ATLAS PAILLADE 3  
M. LUNARET NORD 1  
M. PETIT BARD FC 3  
MIREVAL AS 2  
MONTP MOSSON MASSANE 1  
ST CLEMENT MONT 3  
VIL. MAGUELONE 1

**10 ÉQUIPES**

**US PLAISSANAISE 1 est rétrogradée en D5 pour la saison 2021-2022, suite au forfait général de l'équipe en D4, notifié par mail le 22 août 2020, avant l'arrêt des championnats de la saison 2020-2021.**

BASSES CEVENNES 1 qui devait être rétrogradée en D4 à l'issue de la saison 2019-2020, ne s'était pas engagée pour la saison 2020-2021.

**Suite au Forfait général de US PLAISSANAISE 1, BASSES CEVENNES 1 la remplace, suite à son mail d'engagement reçu le 29 mars 2021 pour disputer la saison 2021-2022, sous réserve de la reprise d'activité prononcée par la Ligue au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2021.**

**POULE D**

CAZOULS MAR MAU 2  
CORNEILHAN LIGNAN 2  
**LAMALOU FC 2**  
MIDI LIROU CAPESTANG 2  
OL MARAUSSAN BITER 1  
PUIMISSON AS 2  
ST THIBERY SC 2  
THONGUE ET LIBRON FC 2  
VIA DOMITIA USCNM 1  
VILL. BEZIERS FC 1

**10 ÉQUIPES**

**LAMALOU FC 2, classée 5<sup>ème</sup> de D5 à l'issue de la saison 2019-2020 remplace THEZAN ST GENIES OF 1, rétrogradée en D5 pour la saison 2021-2022, suite au forfait général de l'équipe en D4, notifié le 16 septembre 2020 avant l'arrêt des championnats de la saison 2020-2021.**

Quotient des équipes classées 5<sup>èmes</sup> de D5 à l'issue de la saison 2019-2020 :

COURNONTERRAL 2	1,857 (a accédé en D4 saison 2020-2021)
LAMALOU FC 2	1,466

**TOTAL : 40 ÉQUIPES**

Le Président  
**Jacques Gay**

Le Secrétaire de séance,  
**Bernard Guiraudou**

## **PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES**

**Réunion du 20 mai 2021**

Présidence : **M. Henri TOTA**

Présents : **MM. Janick BARBUSSE – Ancil CHAPIN – Franck HERMITTE – Stephan SEGURA**

Absent excusé : **Roger PREUX – Norbert BOUZEREAU – Pierre COLETTE**

**Le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2020 a été approuvé à l'unanimité.**

### **LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU 9 MARS 2021**

Un point a été fait sur les visites récentes des terrains du département de l'Hérault.

Une lettre du président Génies pour l'organisation des visites et des frais de déplacements pour les membres des commissions.

Information sur la nouvelle réglementation des terrains et des installations sportives ainsi que sur l'éclairage.

---

**RAPPORT DES VISITE EFFECTUEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION**

---

## Les terrains :

- Grabels (S.Oltra)
- Vendargues (Dides 2)
- Gignac (Stade de l'Avenir)
- Lavérune (Complexe sportif 2)
- Castries (E. Granier)
- Baillargues (Bambuck 2)
- Montarnaud (H. Guigou)
- Florensac (R. Franques)
- Balaruc le vieux (Stade Municipal)
- Lespignan (Zizou Vidal 2)
- Maraussan (A. Sanjou)
- Palavas (L. Baumes 2)
- St Mathieu de Trévièrs (CS Champs noir)

## L'éclairage :

- St Gély du Fesc (Stade de la Valène)
- Le Crès (L.Gamet)
- Mauguio (Capoulière 1 et 2)
- Vic la Gardiole (St Georges)
- St Mathieu de Trévièrs (CS Champs noir)
- Sète (Stade du lido)
- Mireval (Domergues)
- Paulhan (Y. Cros)
- Baillargues (Bambuck 2)
- Lattes Maurin (stade Courtoujours)
- Gignac (Stade Paulet)
- Lattes (S. Ales)

---

**LISTE DES DOSSIERS TRANSMIS A LA LIGUE OCCITANIE**

---

## Les terrains :

- Grabels (S. Oltra) le 23/11/2020
- Lattes (S. Ales) le 23/11/2020
- Castries (E. Granier) le 29/01/2021
- Vendargues (Dides 2) le 29/01/2021
- Palavas (L. Baume 2) le 4/02/2021
- Lavérune (S. Sportif 2) le 9/03/2021
- Lunel Viel (Stade Municipal) le 18/03/2021
- Florensac (R. Franques) le 18/03/2021
- Baillargues (Bambuck 1) le 18/03/2021
- Montarnaud (H. Guigou) le 24/02/2021
- Lespignan (Z. Vidal 2) le 24/02/2021
- Maraussan (A. Sanjou) le 21/ 05/2021
- Gignac (Stade de l'Avenir) le 21/ 05/2021

## L'éclairage :

- Mireval (Domergues) le 23/11/2020
- Paulhan (Y. Cros 1) le 29/01/2021
- Sète (Stade du Lido) le 15/10/2020
- Gignac (G.Paulet) le 15/10/2020
- St Gély du Fesc (stade de la Valène) le 27/11/2021
- Lattes (R. Andrieu) le 27/11/2020
- Mauguio (la Capoulière) 22/02/2021
- Le Crès (Gamet) 22/02/2021
- Baillargues (Bambuck 2) le 3/02/2021

- Mauguio (La capoulière 2) le 3/02/2021
- Lattes Maurin (Stade Courtojours) le 3/02/2021

## **LES VISITES A PREVOIR DES TERRAINS DANS L'HERAULT**

---

### Terrains :

- Servian (A. Montolin)
- Valros (L. Maffre)
- Marsillargues (C. Coste)
- Vérargues (Stade. Municipal)
- St Just (M. Amuros)
- Lattes (R. Andrieu)
- Sauvian (Gouronne)
- St Gély du Fesc (stde de la Valène)

### L'éclairage :

- Agde (L. Sanguin 2)
- Bassan (S. Municipal)
- Prade le Lez (Canu)
- Lespignan (Z. Vidal 2)
- Lignan sur orb (R. battut)
- Cournonterral (G. Freche)

**ETUDES DES COURRIERS ET DES MAILS REÇUS**

---

- AS De Valros pour un problème de traçage terrain.
- F.C. Sauvian pour le classement d'un nouveau terrain
- RC. St Georges d'Orques pour un tracé de terrain
- AS. Gigean pour des conseils concernant un nouveau terrain synthétique en travaux

**Prochaine réunion lundi 14 juin 2021 à 14H00**

Le Président de séance,  
**Henri TOTA**

Le secrétaire de séance,  
**Janick Barbusse**

# Hérault Sport

vous accompagne à  
tous les âges et sur  
tous les terrains !



## Infos

04.67.67.38.00

Maison départementale des sports «Nelson Mandela»  
ZAC pierresvives - 66, Esplanade de l'Égalité  
BP 7250 - 34 086 Montpellier Cedex 4  
e-mail : [info@heraultsport.fr](mailto:info@heraultsport.fr)

Sport  
**Hérault**